

# Avancement des populations légales

## Lancement du groupe de travail



# **1 VERS UN AVANCEMENT DES POPULATIONS LÉGALES**

## **2 OBJECTIFS DU GT**

### **3 MODALITÉS DU GT**

# 01 VERS UN AVANCEMENT DES POPULATIONS LÉGALES

## SAISINE DE L'INSEE PAR LE PRÉSIDENT DE LA CNERP

- **Écart entre date de référence et date de publication régulièrement remis en cause par les élus**
  - Pénalisant pour les communes en forte croissance démographique : ajustement de la DGF avec retard
  - Besoin d'évaluer plus rapidement les effets de la politique municipale
  - Objet de discussions à la CNERP en 2012 et 2017
  - Amendements déposés lors du PLF 2023
- **Une réflexion alimentée par des besoins récents**
  - Adaptation au report de l'EAR 2021
  - Réponse aux règlements européens

## CONTRAINTES

- **Statut définitif des populations légales**
  - Pas d'estimations provisoires à des fins purement statistiques
- **Méthode de calcul déjà adaptée avec le report de l'EAR 2021**
  - Méthode figée jusqu'au RP 2023 compris (populations diffusées en décembre 2025)
  - Premières populations légales avancées d'un an envisageables en décembre 2026 (date de référence : 1<sup>er</sup> janvier 2025)
    - **après les élections municipales prévues au printemps 2026**
- **Avancement d'un an uniquement**
  - Détérioration sensible de la qualité des estimations en avançant de deux ans

# 02

## OBJECTIFS DU GT

---

## POPULATIONS LÉGALES

- Documenter les écarts d'estimation selon différentes méthodes
- Choix de la méthode finale
- Impact sur les dotations des communes
  - Quelles communes gagneraient / perdraient
  - Effet calendrier / effet changement de méthode
  - Niveau communal (DGF en priorité) / niveau EPCI (d'autres dotations ?)
- Impact sur le bilan démographique

## RÉSULTATS STATISTIQUES

- Documenter les écarts d'estimation selon différentes méthodes
  - Jeu de variables à sélectionner
  - Niveau communal / infra-communal
- Choix de la méthode finale
- Gestion de l'année blanche (pas de RP 2024)



# 03

## MODALITÉS DU GT

---

## QUI : LES UTILISATEURS DU RP

- Membres de la CNERP : associations d'élus et de personnels territoriaux, représentants d'institutions, personnalités qualifiées...
- Experts de l'Insee (yc hors recensement)

## LIVRABLE ET ÉCHÉANCES

- 3 à 4 réunions
- Point d'étape à la CNERP de mars
- Rapport à remettre au président de la CNERP en amont de la commission de novembre

## ANIMATION / RAPPORT PAR L'INSEE

## Retrouvez-nous sur

[insee.fr](https://www.insee.fr)



---

Division méthodes et traitements des recensements  
Département de la démographie  
Direction des statistiques démographiques et sociales

[sebastien.hallepee@insee.fr](mailto:sebastien.hallepee@insee.fr)

01.87.69.63.96